



| NOUVEAU |

MASTER DROIT PUBLIC

Parcours Etudes parlementaires et droit des assemblées

Ce Master s'inscrit dans une démarche contemporaine de connaissance accrue du fonctionnement et des enjeux des processus décisionnels et législatifs aux niveaux local, national et européen. Parcours complet de la mention droit public, le programme permet d'acquérir des connaissances théoriques et des compétences pratiques et spécifiques propres à l'insertion des futurs acteurs des projets politiques et publics.



Faculté de Droit et de Science Politique
3 avenue R. Schuman - 13628 Aix-en-Provence

EN SAVOIR PLUS

MASTER SUR 2 ANNÉES

Date de rentrée

Septembre

Pré-requis

Pour entrer en Master 1^{ère} année ou en Master 2^{ème} année, l'étudiant doit être titulaire d'une licence ou d'un master 1^{ère} année en droit public, histoire du droit, science politique, relations internationales ou sciences économiques et/ou en sciences sociales

Régime d'inscription

formation initiale / formation continue
Rythme : 2 ou 4 semestres dont le semestre 4 consacré au stage

Responsables

Sophie DE CACQUERAY
sophie.de-cacqueray@univ-amu.fr

Sophie LAMOUREUX
sophie.lamouroux@univ-amu.fr

Droits d'inscription

à venir

Nombre de crédits

120 ECTS

OBJECTIFS

Mobiliser des savoirs spécialisés

Tout en perfectionnant sa culture juridique en droit public, l'étudiant approfondira les cadres de compréhension et d'analyse des différents types de processus décisionnels et des fonctions de contrôle et d'évaluation propres aux institutions et assemblées délibérantes ainsi que leurs composantes humaines tant politique qu'administrative.

Mettre en œuvre des dispositifs et produire des instruments normatifs

La mise en pratique est essentielle à la maîtrise des différents dispositifs et mécanismes de création de la norme. Grâce à des travaux d'écriture (fiches de lecture, mémoire...) et des mises en situation (légistique...) l'étudiant saura mesurer les enjeux des processus délibérants dans un contexte public fortement marqué par les questions déontologiques et éthiques.

Former des professionnels à la réflexion et à l'action

L'étudiant sera un expert des institutions législatives et plus largement délibérantes, capable de répondre aux défis culturels, économiques, scientifiques et technologiques que rencontrera la norme/loi au XXI^{ème} siècle.

VOTRE PROGRAMME

Master 1 semestre 1

- Origines et histoire des assemblées délibérantes
- Fonctions d'une assemblées délibérantes
- Droit et contentieux des votations
- Statut des élus et des personnels administratifs
- *Droit des collectivités territoriales et de l'action territoriale*
- *Grands problèmes financiers de l'Etat*
- *Science administrative*
- Anglais appliqué aux assemblées délibérantes
- Module d'insertion professionnelle

En italique les cours mutualisés avec le M1 droit public

Master 2 semestre 3

- Procédures législatives ordinaire et spéciale
- Processus budgétaires et financiers
- Processus délibératif européen
- Procédures de contrôle
- Evaluation des politiques publiques
- Déontologie
- Lobbying et affaires publiques
- Légistique : conception et rédaction des textes
- Légistique appliquée

LE PLUS DE LA FORMATION

Un formation spécifique rattachée à la mention droit public

Le parcours se réalise sur deux années. Son originalité tient à ce qu'il s'inscrit pleinement dans les thématiques de droit public mais apporte une dimension marquée en droit parlementaire, droit des assemblées et droit des votations.

Une formation contemporaine

Si les questions relatives aux institutions politiques, leur organisation, leur fonctionnement et leurs relations sont toujours traitées dans une formation en droit public, le parcours aborde précisément les enjeux liés aux thèmes révélés par les événements juridiques et politiques actuels.

Une formation alliant connaissances théoriques et compétences pratiques

La place faite aux savoirs spécialisés, à côtés de ceux relatifs aux grandes questions de droit public, est nettement marquée tout au long du parcours. Mais celle consacrée aux exercices pratiques et à la professionnalisation le sont également comme en témoigne en deuxième année, le stage de 4 à 6 mois obligatoire.

VOS COMPÉTENCES EN SORTIE D'ÉTUDES

- Comprendre et analyser le fonctionnement des assemblées et des institutions délibérantes.

Semestre 2

- Les sources et contrôle du droit des assemblées délibérantes
- Les actes des assemblées délibérantes et les bases de la légistique
- Structure interne des assemblées délibérantes
- Fonctionnement des assemblées délibérantes
- *Droit de la responsabilité publique*
- *Finances locales*
- *Droit constitutionnel comparé*
- Anglais appliqué aux assemblées délibérantes
- Recherche dans une démarche scientifique

Semestre 4

- Stage de 4 à 6 mois
- Mémoire de stage ou mémoire de recherche
- Soutenance mémoire
- Méthodologie et suivi

- Déterminer et questionner le rôle et le statut de leurs personnels administratif et politique.
- Maîtriser les processus décisionnels, de contrôle et d'évaluation.
- Identifier les grandes questions contemporaines de droit public.
- Elaborer les instruments normatifs.
- Acquérir les réflexes déontologiques dans l'espace public.
- Préparer son insertion professionnelle en appliquant des compétences linguistiques, techniques et réflexives aux différents travaux demandés et pendant le stage.

MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- Collaborateurs parlementaires, de groupes parlementaires, cabinets ministériels et des exécutifs locaux.
- Métiers du conseil et de l'audit (entreprises publiques et privées, cabinets d'avocats).
- Chargé d'affaires juridiques.
- Administrateurs des institutions parlementaires et locales.
- Haute fonction publique.
- Métiers de l'évaluation scientifique et publique des institutions gouvernementales et parlementaires.
- Métiers de la certification éthique et affaires publiques.
- Poursuite d'études en doctorat